

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE VALANT MEMOIRE TECHNIQUE DU CANDIDAT**

|  |
| --- |
| **Mission d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) pour la Reconstruction du centre médico-social d'Hérauritz (64)** |

|  |  |
| --- | --- |
| **COORDONNEES DU CANDIDAT**  *(nom – adresse –tél – mail – SIRET)*  *(:)* |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **CORRESPONDANT en charge du dossier de réponse à l’appel d’offres :**  *(nom, prénom, téléphone, fax, adresse électronique de(s) la personne(s) en charge du dossier)* |  |

**\* \* \* PREAMBULE \* \* \***

Conformément au règlement de consultation, le présent cadre de réponse technique (CRT) constitue la justification de l’offre (Mémoire Méthodologique) au regard des critères autres que le prix**.**

**A ce titre, il doit obligatoirement être renseignée et joint à l’offre, sous peine de rejet de l’offre**.

La remise par les candidats de la présente trame renseignée est obligatoire. Il leur est toutefois possible de compléter ladite trame par des documents annexes à la condition impérative que ces documents soient clairement identifiés par la mention expresse et non équivoque de leurs intitulés (tout document rajouté au présent cadre non identifié ne sera pas pris en compte).

Les informations complémentaires éventuelles qui ne trouveraient pas leur place dans ce cadre de réponse technique générique peuvent être ajoutées par le soumissionnaire sous forme d’*annexes complémentaires* à son offre. **Ces annexes doivent être** clairement identifiées par le nom du soumissionnaire (individuel ou groupement) et par un numéro d'ordre. *Elles doivent être* ***référencées clairement dans le présent mémoire technique***; elles seront alors examinées en complément de son offre si elles permettent de la préciser. *Dans le cas contraire, le document ne sera pas pris en compte (CE arrêt " Société SCOP ECOSTUDIO du 27/02/2013" il n'appartient pas au pouvoir adjudicateur de constituer en lieu et place des candidats leurs meilleures offres).*

Tous les items ci-après sont à renseigner par le candidat. Les réponses doivent être remises avec son offre et ses éventuelles annexes. Tout élément non correctement renseigné sera considéré comme nul lors de la notation.

Le présent cadre de réponse technique est un élément essentiel de l’offre sur laquelle le candidat s’engage. Le candidat retenu verra son cadre de réponse technique contractualisé à la notification du marché.

\* \* \*

Critère 2 - VALEUR TECHNIQUE – 55 points

# **Sous critère 1 – Moyens affectés à l’exécution du chantier / noté sur 20 points :**

# Le candidat décrit :

# - les moyens humains prévisionnels ((compétences et expériences du chargé d’affaire référent et des membres de l’équipe). Présentation du référent titulaire et de son suppléant

# - les moyens matériels affectés pour l’exécution du marché

## ***Réponse***

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

# **Sous critère 2 – Méthodologie / noté sur 20 points :**

# Le candidat indique la méthodologie proposée pour accomplir la mission, et ce pour chaque phase, ainsi que sa compréhension des enjeux. Le candidat fournira un exemple de compte-rendu de réunion et de planning à l’appui de sa méthodologie)

## ***Réponse***

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

# **Sous critère 3 - Justificatif des temps d’intervention indiqués au bordereau de décomposition des temps**

## ***Réponse***

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Critère 3 - Performances en matière de développement durable – 5 points

# **Le candidat indique les mesures relatives au développement durable qu’il mettra en œuvre dans le cadre de l’exécution du marché**

## ***Réponse***

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.